

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS
Séance du 5 juin 2023**DÉLIBÉRATION n°2023-46**

Le conseil d'administration s'est réuni le lundi 5 juin 2023 en séance plénière, sur convocation du Président de l'université, adressée le vendredi 26 mai 2023.

Point de l'ordre du jour :

6.1. Modalités de déploiement des actions de sensibilisation aux enjeux de transitions écologiques et sociales - Fresque Climat, Fresque Numérique, Vie Bas Carbone

.....

Vu le code de l'éducation,

Vu les statuts de l'université de Tours,

Vu la délibération n°2022-123 du conseil d'administration du 12 décembre 2023,

Vu l'avis du comité social d'administration du 11 mai 2023,

Exposé de la décision :

Conformément aux préconisations du plan de sobriété de l'université approuvé par la délibération susvisée, les personnels de l'université doivent être sensibilisés et formés aux enjeux de transitions écologiques et sociales (fresque du climat, fresque numérique, vie bas carbone). La présente délibération propose un cadre aux modalités de déploiement de ces actions de sensibilisation.

Proposition de décision soumise au conseil :

- approbation des modalités de déploiement des actions de sensibilisation aux enjeux de transitions écologiques et sociales (fresque du climat, fresque numérique, vie bas carbone) conformément au document joint à la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la présente décision, comme suit :

Nombre de membres constituant le conseil : 36		DÉCOMPTE DE VOIX	
Nombre de membres en exercice : 36		Abstentions :	0
Quorum : 18		Votants :	29
Membres présents :	24	Blanc(s) ou nul(s) :	0
Membres représentés :	5	Votes exprimés :	29
Total des membres présents et représentés : 29		Majorité requise :	15
		Pour :	29
		Contre :	0

Pièce jointe :

- modalités de déploiement des actions de sensibilisation aux enjeux de transitions écologiques et sociales (fresque du climat, fresque numérique, vie bas carbone).

Fait à Tours,

Note de cadrage des ateliers « Fresques » - Université de Tours

L'université est actuellement engagée pour le déploiement de la Fresque du climat, couplée avec l'atelier *Inventons nos vies bas carbone*, et dans une moindre proportion de la Fresque du numérique pour des missions d'enseignement.

Objectifs :

- Sensibiliser les personnels aux enjeux de la transition écologique
- Impliquer les personnels dans les projets portés par l'établissement (ex : plan de sobriété)

Il s'agit d'une première étape pour doter les personnels d'un tronc commun de connaissances pour comprendre l'urgence de la situation et les inciter à intégrer ces enjeux au sein de leurs missions.

Fresque du climat (FdC) : son déploiement s'appuie sur un réseau d'environ 70 animateurs internes issus des deux Rentr'Ecolo précédentes.

La participation à un atelier sera proposée et vivement préconisée à tous les personnels de l'université, avec un objectif de sensibilisation de l'ensemble des personnels pour la fin 2024.

Pour les étudiants, la création d'un réseau d'animateurs étudiants sur le modèle de Polytech est en cours de réflexion.

Fresque du numérique (FdN) : s'appuie sur une dizaine de formateurs internes.

La FdN fait partie des actions développées dans le projet Pro3 et le réseau pourra être mobilisé en fonction des besoins du projet. Un essaimage est à l'étude vis-à-vis des autres établissements de Pro3.

Public cible : chez les personnels, les métiers en relation avec le numérique (audiovisualistes, informaticiens...), mais également des formations pourront être proposées via le Plan de formation ou à des groupes ad hoc à la demande.

Le déploiement auprès des étudiants est encore en cours de réflexion.

Déroulé

Un atelier comprend une action de 3 heures et réunit un animateur + un groupe d'un maximum de 16 personnes réparties sur deux tables.

FDC : en 1^{ère} partie de l'atelier (durée 1h30), les participants disposent de 42 cartes basées sur les données du GIEC, représentant les différentes composantes du changement climatique. Ils se concertent afin de retrouver les liens de cause à effet en les positionnant et les reliant entre elles. Ils réalisent ainsi une Fresque du Climat.

En 2^e partie (durée 1h30), les participants prennent la mesure de la situation actuelle de l'empreinte carbone moyenne d'un Français et de la marche à atteindre pour réduire cette empreinte à une Vie compatible sur Terre. Ils terminent l'atelier en échangeant sur des solutions individuelles et collectives. Cette 2^e partie se base sur le dispositif *Inventons nos vies bas carbone*.

FdN : en 1^{ère} partie, les participants identifient les liens d'implication entre les 35 cartes du jeu afin de construire la Fresque du numérique. En 2^e partie d'atelier, ils prennent connaissance des cartes actions et échangent sur leur mise en place afin d'évoluer vers un numérique plus durable

Prérequis pour devenir animateur de Fresque :

Le déploiement des ateliers Fresque s'appuie sur un réseau d'animateurs internes déjà formés. A noter qu'il est possible de devenir animateur à tout moment, selon les conditions suivantes :

FDC : avoir participé à un atelier de la Fresque du Climat (3 heures) puis suivi une formation à l'animation (3 heures). Cette formation à l'animation peut se dérouler dans le cadre des formations internes proposées par l'université (DRH/Geforp).

FDN : Pour un déploiement auprès des étudiants : avoir vécu une FDC, une FDN et suivi une formation de 3 heures + une animation supervisée par un coach. Les animateurs internes peuvent animer l'atelier auprès des étudiants librement en autonomie.



Pour un déploiement professionnel, il faut distinguer les publics concernés

- Les étudiants en FI et les enseignants <https://www.fresquedunumerique.org/enseignement.html>
- Les étudiants en FC et les équipes hors missions d'enseignement <https://www.fresquedunumerique.org/entreprises.html>

Pour fresquer les équipes internes, il faut respecter davantage de conditions, et être animateur pro-agréé par l'association et lui reverser des droits d'utilisations. Il ou elle doit être « anim-expérimenté.e » et avoir suivi un parcours puis signé un contrat d'utilisation pro avec l'association :

- Avoir participé à un atelier Fresque du Numérique, puis avoir suivi une formation à l'animation de l'atelier puis avoir animé au moins 2 fois en co-animation ou en coaching.
- Avoir reçu au moins 5 feedbacks participant-e-s, avec note moyenne $\geq 4/5$
- Avoir participé à une Fresque du Climat, puis s'être formé et avoir animé
- A suivi une formation sur les impacts environnementaux du numérique e suivre [le MOOC de l'INRIA "Impacts environnementaux du numérique"](#).
- Avoir adhéré à l'asso, et a suivi la courte formation vidéo "coaching citoyen".

Être animateur auprès du public étudiant

L'action comprend : la préparation de l'atelier d'un point de vue pédagogique et pratique, et l'animation. La transmission de la liste des présents au service coordonnateur. La stratégie d'animation des ateliers s'appuyant sur un réseau interne d'animateurs, il convient de distinguer deux situations :

- Animation dans le cadre des cours

Quel que soit le statut du formateur (EC, Ens, Biatss) : proposition de rémunération d'un forfait d'1 HTD par atelier de fresque animé. Rémunération via HELICO SAGHE comme pour les autres heures d'enseignement.

- Action de sensibilisation hors des cours

La rémunération est possible sur la base d'un même montant 1 HTD ; rémunération extérieure à l'enveloppe des heures d'enseignement et en dehors du cadre de service statutaire.

Dans les deux cas de figure, l'animation s'effectue hors temps de travail pour les BIATSS. Ces derniers devront poser ½ journée de congés.

Être animateur auprès du Public Personnel Université

L'action comprend la préparation de l'atelier d'un point de vue pédagogique et pratique, et l'animation. La transmission de la liste des présents au service coordonnateur. La stratégie d'animation des ateliers s'appuie sur un réseau interne d'animateurs.

Rémunération : forfait de 1 HTD par atelier de Fresque animé ; rémunération par la DRH via un état de règlement

- Pour les personnels biatss, selon les mêmes conditions des autres actions de formations internes : animation réalisée sur le temps de travail dans la limite de 30 heures, puis hors du temps de travail. La réalisation de l'action et sa préparation s'ajoutent à la charge de travail de l'agent.

Exception faite pour les personnels BIATSS dont cette activité de formation figure dans la fiche de poste et inscrite dans la charge de travail – dans ce cas, pas de rémunération.

- Pour les enseignants : en dehors du cadre statutaire et selon les mêmes modalités et les mêmes montants que cité précédemment.

Compétences et qualités requises

Participer à un atelier de la Fresque du Climat :

Il n'y a pas de pré-requis et l'atelier est ouvert à un public adulte. Participer à un atelier de la Fresque du Climat permet de comprendre le changement climatique et de passer à l'action :

- Appréhender le fonctionnement du climat, ses aspects systémiques et l'urgence d'agir
- Déchiffrer les ordres de grandeur liés aux émissions de CO2
- Découvrir son impact carbone individuel et collectif
- Comprendre l'efficacité de ses actions
- Imaginer des solutions efficaces et désirables

Devenir animateur d'un atelier de la Fresque du Climat :

L'animateur joue un rôle d'accompagnateur central tout en laissant les participants s'approprier le jeu en autonomie. Il a trois missions :

- Facilitateur :
 - Garant de la cohésion de l'équipe
 - Distribuer la parole dans l'équipe
 - Faire émerger l'intelligence collective
- Gardien du temps :
 - Assurer que le temps de jeu est respecté
 - Orienter les joueurs vers la suite
- Sachant mais pas expert :
 - L'ensemble des informations majeures sont disponibles sur les cartes
 - L'animateur n'a pas besoin d'être expert et il dispose de supports d'aide

Pour devenir animateur, il faut être pédagogue et être à l'écoute afin de pouvoir s'adapter à son public. Ces compétences seront valorisées dans le suivi de carrières des EC et lors des entretiens annuels pour les BIATSS.